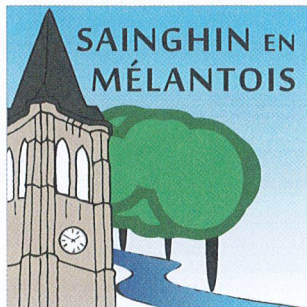




EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N° 5252 / 2023

Prolongation arrêté n° 5231 / 2023

Le Maire de la commune de SAINGHIN EN MELANTOIS,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 44 et R 225,

Vu les articles L 131-2, L 131-3, L 131-4, L 184-13 du Code des communes,

Vu les arrêtés interministériels du 22/10/1963 modifiés et du 24/11/1967, relatifs à la circulation routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4e partie) approuvée par arrêté du 07 juin 1997,

Vu la demande de la société TNRV située 8, rue de Cassel – 59189 STEENBECQUE en vue d'effectuer des travaux à Sainghin en Mélantois.

Vu la nécessité de prendre toutes les mesures utiles à la sécurité des piétons et automobilistes pendant la durée des travaux,

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 29 septembre 2023 au 29 octobre 2023, la société T.N.R.V est autorisée à effectuer des travaux d'extension de réseau électrique Enedis au 2187 A rue de Lille à Sainghin en Mélantois.

ARTICLE 2: La pose, la sécurité, l'entretien et l'éclairage de la signalisation de chantier seront effectués à la diligence et sous la responsabilité de la société T.N.R.V qui effectuera les travaux.

ARTICLE 3 : La circulation automobile sera limitée à 30km/h au droit des différents travaux. Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

ARTICLE 4: Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

ARTICLE 5 : **Considérant le trafic routier, les travaux ne pourront être réalisés qu'entre 09h00 et 17h00. En dehors de ce créneau la circulation doit être rendue libre.**

ARTICLE 6: Monsieur le Directeur Général des Services, Métropole Européenne de Lille, **Société T.N.R.V**, Monsieur le Chef de Brigade Gendarmerie de Cysoing sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux lieux habituels.

Fait à Sainghin-en-Mélantois,
le 21 septembre 2023.

Le Maire,



J. DUCROCO

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Mayor, is written over the printed name 'J. DUCROCO'.